

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 FÉVRIER 2018

Présents : Mrs BERTIER, MARIOTTI, Mmes MOTTIN, PHILIPPE, Mr FURDYNA, Mme GODARD, Mr ARBON, Mmes BERLIOZ, GRUNY, Mrs CALIGNY, BRIARD, FLEURY, Mme LEBATARD.

Absents excusés : Mr COURSAN, Mmes CHEVALIER, LEGOUPIL, Mrs LAHAYE, LEROUX, MADELAINE, Mme BOUILLON.

Secrétaire : Mr FLEURY

Pouvoir : Mr COURSAN a donné pouvoir à Mr MARIOTTI
Mme CHEVALIER a donné pouvoir à Mme MOTTIN
Mme LEGOUPIL a donné pouvoir à Mr BERTIER

2018/029 : TERRAIN SAON

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'avis des Domaines pour le terrain communal situé sur SAON, Cadastéré section C n° 321 et n° 322 pour une superficie de 954 m², estimé à 22 000 euros.

Le Conseil Municipal décide de le vendre au prix de 20 034 euros à Mr David CAILLÉ, estimant que le prix fixé par le Conseil Municipal de 21 euros du m² respecte la possibilité d'une marge de négociation de 10 % et confirme la volonté de la commune de permettre aux familles d'accéder à la propriété.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte de vente concernant cette cession.

2018/030 : SUBVENTION DETR ABORDS DES GROUPES SCOLAIRES ET SPORTIFS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer 3 dossiers de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux d'aménagement des abords des groupes scolaires et sportifs, tenant compte des travaux de voirie, de la sécurisation des écoles, et de l'aménagement d'un city park et skate park.

Celui-ci est estimé à 1 738 000 euros TTC.

Le plan de financement pour cet investissement est le suivant :

AIDES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCORDÉES :

Conseil Départemental :	- Fonds Européens :	150 000 euros
	- Contrat de territoire :	300 000 euros
	- Domaine routier :	28 300 euros
ETAT :	- DETR Voirie :	112 000 euros
	- DETR Scolaire :	17 500 euros
	- DETR Aménagement City Park Skate Park :	41 000 euros
SDEC :		77 900 euros

FCTVA :	268 000 euros
Emprunt :	743 610 euros

2018/031 : RÉSIDENCE HARMONIE

Le Conseil Municipal a pris connaissance du fonctionnement de la Résidence Harmonie EHPAD (Etablissement d'Hébergement Accueillant des Personnes âgées dépendantes) avec les nombreuses activités mises en place pour permettre aux résidents d'être associés à la vie quotidienne de la Collectivité.

Un projet d'extension de cet établissement est en cours passant de 52 à 66 résidents.

Le Conseil Municipal félicite Mr LEMARCHAND Directeur pour le dynamisme de cette structure qui est très important pour notre Commune.

2018/032 : FESTIVITÉS

Mr FURDYNA, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal les diverses animations qui sont envisagées pour le 50^{ème} anniversaire de la fusion du Molay et de Littry et le 190^{ème} anniversaire de la Philharmonie Municipale des Mineurs le samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018 :

- Le samedi soir un concert de l'impérial Brass Band sera organisé au gymnase, suivi de l'embrasement de la chapelle de la Mine et d'une animation musicale à définir pour clôturer la soirée.
- Le dimanche : un village des associations sera installé autour du Module, avec un repas le midi, les modalités d'organisation restent à définir.

L'idée d'un puzzle géant de la Commune pourrait avoir lieu réunissant les différents hameaux de la Commune.

Le Conseil Municipal souhaite au cours de cette journée associer les précurseurs de cette fusion en leur rendant hommage.

Le Conseil Municipal sera tenu informé sur l'évolution de cette manifestation, la prochaine réunion de travail ayant lieu le Mardi 3 Avril 2018.

2018/033 : MÉDIATHÈQUE

Mme PHILIPPE, Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal les diverses animations qui se dérouleront pendant les vacances scolaires à la médiathèque avec divers ateliers pour les enfants.

Une animation autour du conte avec la Médiathèque de la Cambe aura lieu en juin avec les enfants de l'école maternelle.

D'autre part, la commission médiathèque souhaite renouveler le partenariat avec LECLERC de Bayeux pour développer une nouvelle animation.

Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.

2018/034 : FÊTE FORAINE

Mr MARIOTTI, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal une demande d'installation de manèges pendant les vacances de printemps autour du module.

Le Conseil Municipal est favorable à cette initiative permettant d'avoir une animation pour les jeunes.

2018/035 : MUSÉES

Mme PHILIPPE, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal que la préparation de la saison d'ouverture des musées est en cours avec une ouverture coordonnée des deux musées. Le flyer publicitaire va être repris. Des travaux d'amélioration surtout au Moulin de Marcy seront à prévoir, notamment vis-à-vis de la sécurité.

2018/036 : ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION SUR L'EXONÉRATION DE LA CFE

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des observations de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) concernant la délibération prise par la commune sur des exonérations de cotisation foncière des entreprises (CFE).

Il explique que cette délibération a été prise lorsque la commune percevait la fiscalité des entreprises. Or, depuis la commune est devenue membre d'un établissement de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique (FPU) qui est seul compétent en matière de décisions sur la CFE (et la CVAE).

Il précise que la délibération de la commune du Molay-Littry prise en date du 29 mars 1994 est devenue sans objet. Il propose de la rapporter.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de rapporter la délibération prise en date du 29 mars 1994 concernant des exonérations de CFE.

Le Conseil charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2018/037 : PERSONNEL

Le Conseil municipal accepte d'augmenter le temps de travail de Mme Nathalie LECLUSE, Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe à la Médiathèque en la nommant à temps complet sur cette structure à compter du 1^{er} avril 2018. Cette décision est justifiée du fait du bon dynamisme de la médiathèque avec les nombreuses animations mises en place.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre l'arrêté correspondant.

2018/038 : ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Madame MOTTIN, Adjointe au Maire présente au Conseil municipal les critères d'appréciation pour la réalisation d'un entretien professionnel.

Avant de se prononcer, le Conseil Municipal souhaite reporter sa décision au prochain Conseil Municipal en analysant les critères proposés.

2018/039 : MISSION SPS

Le Maire présente au Conseil municipal la mission de coordination de la Sécurité et de la Protection de la Santé (S.P.S) prévue pour les travaux de réorganisation des abords des groupes scolaires et équipements sportifs de la société Mesnil System.

Le Conseil Municipal valide cette proposition, par 15 voix pour et une abstention, pour un montant de 1.990,00 euros H.T et autorise le Maire à signer le devis correspondant.

2018/040 : VOIRIE

Le Conseil Municipal a pris connaissance des diverses conventions à établir avec l'Intercom Isigny-Omaha pour la compétence voirie

- La convention de mise à disposition de moyens et de personnel qui concerne l'entretien courant des routes et des bas-côtés à caractère urgent ;
- La convention de fauchage en régie ;
- La convention de curage en régie.

Après analyse de celles-ci, le Conseil Municipal autorise Le Maire à les signer.

2018/041 : CENTRE HOSPITALIER

Le Maire donne lecture de la lettre du Centre Hospitalier Aunay-Bayeux concernant la composition du Conseil de surveillance regroupant 15 membres au total : 5 représentants des collectivités locales, 5 du personnel et 5 personnalités nommées par le Préfet ou l'ARS.

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Guillaume BERTIER, Maire, pour siéger au Conseil de surveillance du nouveau centre hospitalier Aunay-Bayeux.